



Saisie immobiliere de mes deux maisons en location

Par **sbagent212**, le **30/05/2009** à **12:45**

Bonjour,

Je suis propriétaire de deux maisons , au début les loyers étaient réguliers, puis pour l'une d'elle la CAF a cessé de verser l'ALS. J'ai fait les travaux, de ce fait le crédit n'était pas honoré régulièrement. Une dame du recouvrement de la banque connaissait ma situation, hier j'ai eu par un huissier un document comme quoi on a llait saisir les maisons. Tout ça à cause de la CAF, d'une locataire qui ne payait pas. J'ai écrit une lettre au juge de l'exécution que j'ai déposée hier au TGI. Est ce suffisant, dois payer un huissier ?

Par **Solaris**, le **30/05/2009** à **21:30**

Bonjour,

Je pense qu'effectivement votre banque a dû demander la liquidation de votre emprunt et donc la totalité est exigible.

Par contre, pouvez-vous me préciser si l'acte reçu s'intitule bien "commandement aux fins de saisie immobilière"?

Si oui, vous pouvez demander des délais de paiement au Juge de l'Exécution mais qui ne pourront être supérieurs à 2 ans (ce qui peut être court pour rembourser tout le prêt).

Vous pouvez également essayer de procéder à une vente amiable afin de le vendre plus cher que par adjudication.

Par **sbagent212**, le **30/05/2009** à **21:47**

Bonsoir et merci de répondre , l'intitulé est "commandement de payer valant saisie immobilière". Si par bonheur le juge accorde un délai de deux cela me permettra de vendre aux mieux ces deux biens. Je vois un conseiller de la banque ce jeudi.

Par **Solaris**, le **31/05/2009** à **21:35**

Bonjour,

De toute manière vous allez être convoqué devant le Juge de l'exécution pour l'audience d'orientation c'est à dire que lors de cette audience le juge décidera si il demande la vente amiable ou la vente forcée.

Donc commencez vos démarches au plus vite pour la vente amiable.

Par **sbagent212**, le **31/05/2009** à **22:14**

Bonsoir et merci pour votre réponse, hier soir j'ai déposé une annonce sur le BONCOIN pour vendre ces deux maisons qui ne m'auront rien rapporté au final !